

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h + 8.0 h	Q2
-----------	----------------	----

Enseignants	Wéry Patrick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours de droit des obligations LDROI 1223 est un cours prérequis au droit des contrats. L'étudiant ne pourra suivre le cours de droit des contrats LDROI 1304 que lorsqu'il aura suivi ce dernier. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Ce cours étudie les principaux contrats spéciaux, en mettant en évidence les liens qui existent avec le cours de droit des obligations. L'accent est notamment mis sur la vente, le bail et les contrats de service. Enseignement magistral pouvant, le cas échéant, être complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques. Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement, dès la deuxième année de la nomination du titulaire. 8 heures d'exercices pratiques obligatoires permettent à l'étudiant de développer une approche pratique de la matière. Les séances sont préparées par l'étudiant. Les prestations de celui-ci sont évaluées par l'assistant. Le titulaire veille, en concertation avec le président du département, à la cohérence et à la bonne articulation entre les exercices pratiques et le cours magistral, en ce compris quant à l'évaluation. * Les exercices pratiques ne sont pas accessibles aux étudiants du programme de la mineure en droit.
Acquis d'apprentissage	1 Le cours assure à l'étudiant une formation de base en droit des contrats. L'étudiant doit avoir compris et assimilé les notions et règles juridiques qui organisent la matière et doit pouvoir les appliquer correctement à des situations concrètes. L'enseignement est également destiné à développer une perception critique de la matière. - - - - <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit.
Contenu	Le cours examine les contrats les plus usuels: vente; entreprise; mandat; dépôt; bail de droit commun; bail d'habitation. Il s'inscrit dans le prolongement du cours de droit des obligations, en particulier dans sa partie relative à la théorie générale du contrat.
Ressources en ligne	Manuel (A. Cruquenaire, C. Delforge, I. Durant et P. Wéry, <i>Droit des contrats spéciaux</i> , 5e éd., Kluwer, 2018, 461p.). Un recueil de textes légaux et de casus (190 pp) complète le cours.
Bibliographie	Manuel (A. Cruquenaire, C. Delforge, I. Durant et P. Wéry, <i>Droit des contrats spéciaux</i> , Kluwer, 2012, 428 pp.) disponible à la DUC. Un recueil de textes et de casus (184 pp) disponible à la DUC.
Autres infos	L'examen du cours de droit des contrats est écrit. Il comporte quatre questions d'égale importance. L'une d'entre elles porte sur des casus d'application de la matière. A l'examen, les étudiants emportent le recueil de textes. Ce recueil ne peut comporter aucune annotation, ni renvoi d'article à article. Il est, en revanche, permis de surligner les dispositions légales pertinentes pour le cours. Les étudiants ne peuvent emporter leurs codes personnels.

Faculté ou entité en charge:	BUDR
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3	LDROI1223	